



Maîtrise de la mortalité

Méthode d'appréciation de la vigueur des agneaux à la naissance : faisabilité et évaluation

Fiche n°3
Juin 2016

Résumé : De récentes études en Ecosse ont mis en relation la vigueur des agneaux, soit leur aptitude à se lever et à téter le colostrum, avec leur capacité à survivre au cours de leurs premiers jours de vie. Ce caractère qui semble être héritable pourrait être utilisé à grande échelle sous réserve de pouvoir l'évaluer. C'est dans cet objectif qu'en 2014 une étude a permis de tester une méthode d'appréciation de la vigueur des agneaux à leur naissance.

• Contexte :

Avant sevrage, la mortalité des agneaux avoisine souvent les 15 à 20% et ce, quel que soit le système de production. Les études déjà réalisées montrent que ces pertes ont lieu essentiellement dans les premiers jours de vie des agneaux après leur naissance. De récentes études écossaises ont mis en évidence la corrélation entre la vigueur des agneaux et leur capacité à survivre dans leur première semaine de vie. Effectivement, plus l'agneau est vigoureux et plus vite il sera apte à se lever, à aller téter sa mère et à boire du colostrum, ingrédient indispensable à sa survie. Ce « premier lait » contient en effet des protéines, les immunoglobulines, assurant ainsi une bonne couverture immunitaire lorsqu'il est consommé en quantité suffisante. Il est également riche en matière grasse et fournit, de ce fait, à l'agneau, l'énergie qui lui est nécessaire. Au regard de ces études écossaises, le critère « vigueur de l'agneau » semble héritable, ce qui permet d'espérer des améliorations de la survie des agneaux par le biais de la sélection. Néanmoins, cela est conditionné par la possibilité d'évaluer ce caractère soit à des fins de sélection ou d'expérimentation. L'objectif de l'étude menée en 2014 était donc de tester la faisabilité d'une méthode d'appréciation de la vigueur des agneaux à la naissance dans une optique d'utilisation à plus large échelle et de l'évaluer.

• Démarche méthodologique :

Un évaluateur présent 10h par jour sur la station était en charge de la collecte des données.

Pour évaluer la vigueur des agneaux, **trois critères** ont été retenus :

- la facilité d'agnelage de la mère ;
- la faculté de l'agneau à se mettre debout ;
- sa faculté à téter.

D'autres éléments complémentaires ont été considérés tels que la NEC des brebis, la température rectale des agneaux, et cetera... Les barèmes de notation des 3 critères d'évaluation de la vigueur des agneaux allaient d'une note de 1 à 5 et étaient dégressifs, c'est-à-dire que la note 1 était celle recherchée tandis que la note 5 était dépréciative et traduisait un agnelage très difficile ou bien un agneau très faible.



La capacité de l'agneau à survivre au cours des premiers jours de sa vie est influencée par sa vigueur dès sa naissance

La méthode d'appréciation de la vigueur des agneaux a été testée sur 3 sites différents dont FEDATEST, ceci afin d'évaluer la faisabilité de cette méthode en élevage. Toutefois, seuls les résultats de FEDATEST ont été analysés du fait que les données ont été collectées sur une période d'agnelage complète, à savoir 17 jours. Pour cet essai, 25 % des agneaux nés sur l'ensemble de la période d'agnelages ont pu être observés.

	Facilité d'agnelage de la mère	Faculté à se déplacer de l'agneau	Faculté à téter de l'agneau
1	Agnelage sans assistance ayant duré 30 min. ou moins	Agneau très vigoureux et rapidement debout	Agneau qui boit correctement et sans assistance dès la première heure post-partum
2	Agnelage sans assistance ayant duré plus de 30 min.	Agneau actif et énergique, tentant de se lever	Agneau qui boit correctement et sans assistance dès la deuxième heure post-partum
3	Assistance mineure : Agnelage avec peu d'efforts	Agneau vigoureux mais n'essayant pas de se lever	Agneau qui nécessite une assistance pour téter, pas plus de 2 fois en 24h post-partum
4	Assistance majeure : Agnelage avec d'importants efforts	Agneau faible et couché sans tentative de se lever	Agneau qui nécessite une assistance pour téter, plus de 2 fois entre 24h et 72h post-partum
5	Assistance vétérinaire obligatoire (césarienne ou abattage)	Agneau très faible ayant pas ou peu de mouvements et parfois des difficultés respiratoires	Agneau qui nécessite une assistance pour téter pendant plus de 3 jours post-partum

• Résultats :

Le barème de notation des 3 critères de la vigueur est suffisamment précis, toutefois concernant l'évaluation de la facilité d'agnelage la note est davantage subjective selon le délai avant intervention (s'il y a lieu) de la personne présente.

L'évaluation de la faculté d'un agneau à se déplacer nécessite un certain laps de temps d'observation (5 à 10 minutes) ce qui par conséquent peut se faire au détriment de l'évaluation de la facilité d'agnelage de la mère d'un autre agneau. Cela est d'autant plus vrai en élevage où la main d'œuvre est moindre qu'en station expérimentale.

Afin d'évaluer la vigueur des agneaux au mieux, il convient d'être dans des conditions d'observations optimales : Avoir des lots de brebis constitués en fonction des tailles de portée et des dates prévisionnelles d'agnelage (conditionnées par la période de mise en lutte ou d'IA). Il faut également compter au maximum 40 femelles par lot.

Bilan

Ce premier test de la méthode d'évaluation de la vigueur des agneaux a permis de mettre en évidence les marges d'amélioration possible pour envisager son utilisation à plus large échelle :

- Définir les délais d'intervention lors de la mise-bas pour une évaluation plus objective de la facilité d'agnelage;
- Revoir la méthode d'évaluation de l'activité des agneaux post-partum car infaisable en routine.

Avec la participation de :



Plaquette réalisée par Emilie Savy, suivie par Kévin Chile (FEDATEST) et Jean-Marc Gautier (IDELE)